

Le Conseil du Café-Cacao

SYSTÈME NATIONAL DE TRAÇABILITE DU CAFE & DU CACAO

LA DIGITALISATION DU COMMERCE DU CAFE ET DU CACAO DEPUIS LE BORD CHAMP



La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, poursuit sa transformation vers une filière Café-Cacao moderne, durable et traçable.

Pour garantir une meilleure maîtrise du système de production, renforcer la transparence des transactions et répondre aux exigences internationales en matière de traçabilité, l'État ivoirien, à travers Le Conseil du Café-Cacao, a mis en place un dispositif innovant fondé sur l'identification des producteurs et la digitalisation des opérations commerciales depuis le bord champ jusqu'à l'exportation.

La mise en œuvre du SNT est déclinée en trois (03) phases :

1. Le recensement des producteurs de café-cacao et de leurs vergers ;
2. La production et la distribution des cartes de producteurs ;
3. L'implémentation du Système National de Traçabilité (SNT).

En 2019, Le Conseil du Café-Cacao a lancé le Recensement des Producteurs de Café-Cacao et de leurs Vergers (RPCCV).

Cette opération a eu pour objectif de :

- Identifier les producteurs ;
- Géolocaliser les plantations ;
- Disposer de données fiables sur la production nationale ;
- Renforcer le suivi des flux physiques et financiers ;
- Préparer la mise en œuvre du Système National de Traçabilité (SNT).

A l'issue du recensement de chaque producteur de café-cacao, Le Conseil du Café-Cacao a entrepris la production et la distribution de carte à chaque producteur identifié, dont les parcelles ont été géolocalisées.

La carte du producteur est une carte :

- Identification du producteur
- Professionnelle du producteur
- Transaction commercial (achat et vente / réception du revenu sur la carte).

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CARTES SONT LES SUIVANTES :

- **Un numéro matricule unique** qui sert à l'identification du producteur, à la gestion des paiements, au suivi de la production et à l'accès aux dispositifs sociaux
- **Un QR Code**, contenant les informations relatives au producteur, à son ménage et à ses plantations
- **Une puce bancaire** qui permet de sécuriser les paiements et les opérations financières liées à la vente du café et du cacao.

La carte du producteur permet de faire la traçabilité des flux physiques et financiers du producteur de déterminer le rendement de sa production et l'origine de son produit.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DU SYSTÈME NATIONAL DE TRAÇABILITÉ

1. Identifier tous les producteurs et géolocaliser leurs plantations;
2. Digitaliser les opérations commerciales;
3. Garantir le respect du prix minimum bord-champ et sécuriser les revenus des producteurs;
4. Lutter contre l'insécurité en réduisant la circulation d'espèces;
5. Assurer la traçabilité des flux physiques et financiers du bord champ à l'embarquement;
6. Adresser les problématiques de la déforestation et de la lutte contre le travail des enfants,

LES NOUVEAUX OUTILS DIGITAUX DU SYSTÈME NATIONAL DE TRAÇABILITÉ

1. La Carte du producteur

- Identifier le producteur
- Enregistrer des transactions bord champ.
- Assurer la Traçabilité des flux physiques et financiers

2. Les Terminaux de Paiement Électronique (TPE)

- Effectuer les achats du produit
- Effectuer les paiements sur la carte du producteur;
- Enregistrer les transactions bord champ en temps réel
- Garantir le respect du prix officiel bord champ ;

3. Les Scellés de traçabilité

- Identifier les sacs des produits de chaque producteur ;
- Suivre leur parcours de l'achat brousse jusqu'à l'entrée usine des exportateurs;
- Assurer la traçabilité de l'origine du produit jusqu'à l'embarquement.

LES RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME NATIONAL DE TRAÇABILITÉ

I. Identification des producteurs

- Plus de 1 101 500 producteurs recensés ;
- Près de 900 000 cartes déjà produites et distribuées ;
- Près de 3 millions d'hectares de cacao géolocalisés.

II. Déploiement du SNT

- Décret instituant le SNT adopté le 13 septembre 2023 ;
- 2300 sociétés coopératives déployées ;
- 80 acheteurs intégrés au système.

LES RESULTATS DE LAMISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME NATIONAL DE TRAÇABILITÉ

III. Équipements distribués gratuitement

- Près de 10 000 Terminaux de Paiement Électronique (TPE) ;
- Plus de 10 millions de scellés de traçabilité.

IV. Production traçable

- Entre le 1^{er} octobre 2025 et le 31 mars 2026 : Plus de 160 000 tonnes de cacao ont été commercialisées avec une traçabilité complète

LES AVANTAGES DE LA CARTE DU PRODUCTEUR

- 1. Protection des revenus :** Les paiements effectués *via* les TPE garantissent l'application du prix officiel fixé par l'État.
- 2. Plus de sécurité :** La réduction de la circulation de liquidités limite les risques de vol et d'insécurité.
- 3. Une couverture santé intégrale :** La carte permet la prise en charge à 100 % du producteur au titre de la Couverture Maladie Universelle (CMU).
- 4. Un meilleur accès aux programmes d'appui :** Les détenteurs de la carte bénéficient plus facilement des programmes et prestations initiés par Le Conseil du Café-Cacao.
- 5. Une traçabilité renforcée :** Chaque transaction est enregistrée et suivie dans le système national.

La distribution des cartes du producteur se poursuit dans les treize (13) délégations régionales du Conseil du Café-Cacao.

Les producteurs n'ayant pas encore retiré leur carte sont invités à se rapprocher de leur délégation régionale.

DISPOSITIF PERMANENT D'IDENTIFICATION

Afin de garantir qu'aucun producteur ne soit laissé de côté, des équipes spécialisées poursuivent les opérations de terrain.

- **Qui est concerné ?**

Les producteurs non encore recensés.

- **Appel aux coopératives**

Les sociétés coopératives sont invitées à transmettre les listes des producteurs non recensés aux délégations régionales compétentes.

À partir du 1^{er} septembre 2026 :

- La carte du producteur devient obligatoire pour toutes les transactions bord champ ;
- Les achats et paiements seront réalisés *via* le Système National de Traçabilité (SNT) ;
- La traçabilité du café et du cacao sera assurée depuis la plantation jusqu'à l'exportation ;
- Les revenus des producteurs seront davantage sécurisés ;
- La Côte d'Ivoire renforcera son positionnement comme référence mondiale d'une production durable et traçable.

LISTE DES PRODUCTEURS & PARCELLES

Liste des producteurs

Exportateur

CARGILL

Période

Produit

CACAO

Rechercher par

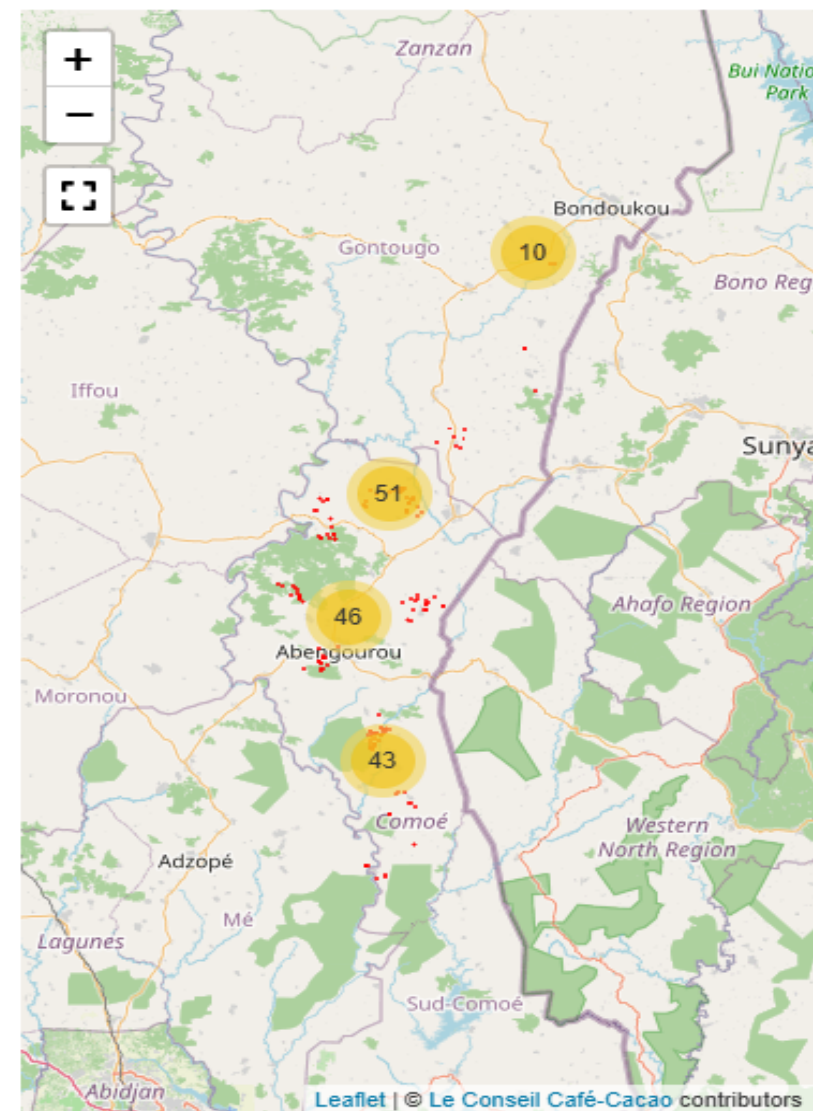
Afficher

Exporter

Afficher 50 éléments

	Code	Nom Producteur	Localité	NbSacs	Volume
+	01070100477	KABLAN KOUASSI EHIE N KROU RENÉ	KONGODIA	17	1229
+	01070200611	KONATE KADER	SIKAKRO	28	2062
+	01070200667	TOURE NOEL	SIKAKRO	42	3093
+	01070200673	TRAORÉ ABDOULAYE	SIKAKRO	42	3093
+	01070200722	DAOU DAOUDA	SIKAKRO	14	1031
+	01070200822	KABRE TIMPOUSGA ISSIAKA	SIKAKRO	56	4124
+	01070200836	NATAMA KIBSRAOGO OUMAROU	SIKAKRO	14	1031
+	01070201269	AMETONOU KOKOU PATRICK	MANZANOUE	297	21942
+	01070201328	FANKANI JACQUES	MANZANOUE	102	7374
+	01070201362	KOROGO OUSENI	MANZANOUE	132	9752
+	01070201371	KOUAMÉ KOFFI N'GUETTIA ETTIENNE	MANZANOUE	34	2458
+	01070201444	SAM OUSSENI	MANZANOUE	231	17066
+	01070201788	BADO MAHAMADOU	MANZANOUE	264	19504
+	01070201820	OUEBRAOGO ABDOULAYE	MANZANOUE	85	6145
+	01070201857	AKRAN BEATRICE JACQUELINE	MANZANOUE	165	12190

Géolocalisation des parcelles



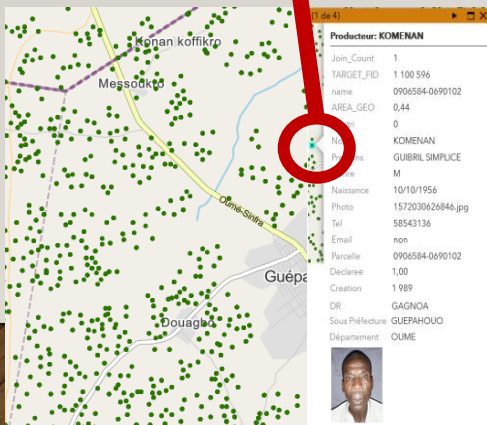
SYNTHESE DE LA TRACABILITE



Numéro de Connaissance - Numéro de
scellés (Chargement Magasin de



Numéro de
scellés - Matricule
du producteur
(Opération
d'achat bord
champ)



Matricule du
producteur –
Identification/Parcelles
(Recensement du
producteur et de
son verger)

11:48:54:00 **Le Conseil du Café-Cacao** 30/01/2023
Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

CONNAISSANCEMENT ENTRE USINE

TRACE Port : **ABIDJAN**

Document : **GOBLI_OP09-2022-2**

Produit :	CACAO	Récolte :	2022-2023
EXPEDITEUR :	GOBLI_OP09 goblil op gagna	Département :	GAGNOA
Représentant :	thodys	Sous-Préfecture :	GUEPAHOUE
Contact(s) :	5466	Magasin :	MAGASIN 3 DE BEN
Adresse :	5456464		

TRANSPORTEUR

Nom Transporteur : coulibaly ali
Immat. Véhicule : 125 AZ01
Immat. Remorque : 2385 KL01
Nom Chauffeur : ZANGA THEODORE

DESTINATAIRE : 129 CARGILL WEST AFRICA
Représentant : M SOULARD LIONEL
Contact Tel. : 21 75 25 00 / 21 25 25 42
Adresse : 01 BP 215 ABIDJAN 01

Destination : Abidjan
Lieu d'arrivée : Abidjan
Magasin : UAO6 VRIDI II BASE EMPOTAGE

RUBRIQUE	QUANTITE CHARGEE	QUANTITE RECEPTIONNEE	Certification
Nombre de sacs	678 888	678 888	
Poids brut (Kg)	13 500,00	13 500,00	
Poids net (Kg)	13 500,00	13 500,00	

Lieu de départ : **GUEPAHOUE** Distance: 276 Coût TKM: 11,43
Coût de transport théorique : 154 305 FCFA Indice TKM : 41,41
Coût de transport réel: 0 FCFA

Date Edition : 30/01/2023 Date réception : Signature Expéditeur Signature réceptionnaire Signature Agent pesée

NB: Le coût de transport = (Poids net réceptionné x coût TKM)

Numéro de lot - Numéro
de Connaissance
(Création des lots
Exports)

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
Le Conseil du Café-Cacao
Autonsation accordée le

DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPORTATION

Exportateur : **Test**
Transitaire : **Test**
N° d'Autorisation :
N° Contrat :
Produit : CACAO
Campagne : 2022 - 2023
Récolte : 2022 - 2023 / KKO-1
Grade : GF G1 et G2
Qualité : FEVES

(Cachet et Visa)

3 % x 1261,378 = 1 893 959 Frs
Un million huit cent quatre-vingt-treize mille neufcent cinquante-neuf Frs

Le Receveur de l'Enregistrement

DECLARATION en Douane
N° :
Abidjan, le
L'Inspecteur

Vu Embarquer - Navire parti le
(Cachet et Visa de la Douane)
REF

CAFE VERT CACAO FEVES

Contrat
N° : **Test**
Date : 12/09/2022
Prix : 1 630 Frs CFA
Période : OCT - NOV - DEC

Confirmation de vente
N° :
Date : 03/10/2022
Prix : 1 630 Frs CFA
Prix Ref : 1261,378 Frs CFA
Période : OCT - NOV - DEC
Date FOI : 22/12/2022

21-370

TONNAGE	TAUX(FCFA/KG)	REVERSEMENT	SOUTIEN
50 050	BASE 166,08	166,08	0

Conseil du Café-Cacao Stabilisation
Taux : 166,08
Date : 21/12/2022
Montant : 8 312 304 Frs
Banque : CITIBANK
Chèque : 5264240

REDEVANCES

Conseil du Café-Cacao	Taux	Montant	Chèque
Redevances	1,314	65 554 Frs	
Conseil du Café-Cacao Investissement Agricole	0,235	148 360 Frs	
Fmr	0,386	243 689 Frs	
Sacherie	0,21	132 577 Frs	

TAXES

Taxe d'Enr.	Taux	Montant	Chèque
Dus	14,6	9 217 267 Frs	

0098 -0142

CAMPAGNE 2022 - 2023

Numéro de formule - Numéro de
lot
(Emission de la formule)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION